

L'EAU AU COEUR DE LA CRISE CLIMATIQUE

La crise climatique ne saurait être traitée séparément des autres crises sociales et environnementales que subissent à des degrés divers les différentes populations du globe, et notamment les plus défavorisées.

Rien n'illustre mieux ce constat que la question de l'eau. La crise climatique est aussi une crise de l'eau. Elle l'est d'abord parce que les impacts du dérèglement climatique se font très fortement sentir à travers l'eau : son absence (sécheresses) ou son trop-plein (inondations).

Mais elle l'est aussi parce que la mauvaise gestion des ressources en eau est une cause directe du dérèglement climatique – d'une part parce que la déforestation et l'assèchement des sols créent des dérèglements climatiques locaux, et d'autre part parce que cette mauvaise gestion aggrave les impacts des événements météorologiques extrêmes.

Heureusement, l'inverse est également vrai : une autre gestion de l'eau, mettant l'accent sur la protection ou sur la restauration des cycles hydrologiques naturels d'une part, et d'autre part sur le droit humain à l'eau et à l'assainissement, est susceptible de minimiser à la fois les effets et les impacts du dérèglement climatique.

Or certains acteurs – comme les entreprises privées de l'eau ou de l'agrobusiness – cherchent justement à tirer argument de la crise climatique pour renforcer et approfondir encore les logiques de privatisation, de gestion commerciale ou de bétonnage qui sont responsables de la double crise de l'eau et du climat.

L'eau est un bien trop précieux et trop fragile pour que sa gestion soit confiée à des intérêts privés !

C'est parce qu'ils ont pris conscience de ces enjeux que de plus en plus de pays inscrivent le droit à l'eau dans leur Constitution, ou même interdisent la privatisation de la gestion de l'eau. La Slovénie (seul pays européen) vient de rejoindre les 15 pays ayant inscrit cette exigence dans leur Constitution : Burkina Faso, Tunisie, Afrique du Sud, Colombie, RDC, Gambie, Ouganda, Panama, Uruguay, Venezuela, Zambie, Équateur, Maldives, Bolivie.

De même, un mouvement de remunicipalisation des services de l'eau se développe depuis plusieurs années : Paris, Turin, Castres, Nice,...

C'est en s'inscrivant dans ce mouvement que notre Collectif « Ô Toulouse » se bat depuis plus d'un an pour une régie publique de l'eau et de l'assainissement sur les 37 communes de Toulouse-Métropole.

J.L. Moudenc, président de la Métropole, s'apprête à confier la gestion de l'eau à Veolia et celle de l'assainissement à Suez, le 13 décembre prochain. Nous nous opposons à ce cadeau aux entreprises privées et appelons à un.

**Rassemblement, le 13 décembre à partir de 8h 30
devant le Conseil de métropole (face à la Médiathèque)**

En 2020: Pas de multinationales dans mon eau!

L'EAU EN 10 QUESTIONS

- 1 **Sur l'ensemble de l'eau de la planète, l'eau douce représente :**
a/ 3% b/ 5% c/ 8%
- 2 **L'eau douce, potable, accessible et liquide représente :**
a/ 0,02% b/ 0,8% c/ 1,2%
- 3 **En moyenne chaque Français consomme par jour :**
a/ 15 l b/ 80 l c/ 150 l
- 4 **Dans le monde, personnes n'ayant pas accès à l'eau potable (en milliards) :**
a/ 1 b/ 1,5 c/ 2,6
- 5 **N'ont pas accès à un assainissement de base (en milliards) :**
a/ 1 b/ 1,5 c/ 2,6
- 6 **Sans eau on peut vivre (nombre de jours) :**
a/ 3 b/ 5 c/ 7
- 7 **On trouve le plus d'eau douce dans :**
a/ la glace b/ les fleuves et rivières c/ les eaux souterraines
- 8 **Quel secteur consomme le plus d'eau ?**
a/ le secteur domestique
b/ industriel
c/ agricole
- 9 **Quelle est la principale cause de dégradation de la qualité de l'eau dans le monde ?**
a/ l'urbanisation rapide due à la croissance démographique
b/ le rejet des produits chimiques et l'utilisation d'engrais et de pesticides
c/ le réchauffement climatique
- 10 **Combien de personnes meurent chaque année du fait des maladies liées à l'eau ?**
a/ 1 million b/ 2 millions c/ 5 millions

Réponses sur notre site:
<http://eausecours31/le-collectif/>

